Euro-Med Transport
Bulletin interne

Bulletin interne publié par le projet EuroMed Transport • n° 8 • décembre 2005

Chers collègues,

Nos travaux au cours de la dernière année ont culminé avec la conférence ministérielle euroméditerranéenne sur les transports qui s'est tenue à Marrakech, Maroc, ce 15 décembre. La conférence ministérielle – la première de son genre – a permis aux dirigeants et décideurs politiques responsables de la politique des transports dans la zone euroméditerranéenne de définir les orientations futures pour renforcer la coopération relative aux politiques et infrastructures de transport dans la région méditerranéenne.

Les conclusions de la conférence de Marrakech se réfèrent de près au Livre bleu. Le Livre bleu, qui a été approuvé par consensus par l'ensemble des participants, est le résultat des travaux de l'équipe de projet et de la task-force spéciale faisant partie d'un processus interactif qui a impliqué une collaboration étroite avec les pays bénéficiaires MEDA, les États membres de l'Union européenne (UE) et la Commission européenne dans le cadre du Forum Euromed Transport.

Ces conclusions ministérielles mettent en exergue les réformes déjà accomplies par les Pays Partenaires Méditerranéens dans le secteur des transports et identifient une série de lignes d'action pour les développements à venir. Sur la base de ces résultats, nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler avec les représentants des pays MEDA et l'UE pour définir plus en détail les mesures institutionnelles et politiques et les investissements relatifs aux infrastructures qui sont nécessaires en vue d'améliorer les systèmes de transport dans la région méditerranéenne.

En parallèle à ces tâches visant à développer le plan d'action régional pour les transports (PART), qui reprendront lors de la prochaine réunion des équipes nationales de liaison à Tunis à la fin janvier, nous poursuivrons nos activités d'assistance technique aux pays MEDA, au travers d'événements, d'études et de formations. Les derniers exemples de formations comprennent la visite d'étude sur la réforme portuaire organisée à Madrid et Valence en novembre et le prochain séminaire de formation sur le transport routier international de marchandises qui s'est tenue à Istamboul les 12-16 décembre.

En conséquence, le calendrier des événements pour l'année 2006 sera extrêmement dense (voir dernière page de ce bulletin). En moyenne, le projet organisera environ un événement par mois. En prévision de la période chargée qui s'annonce, et au nom de l'équipe de projet et de tous les contractants du projet, je tiens à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous exprime tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Ralf-Michael Kaltheier
Directeur de projet

Actualités du projet

1ère conférence ministérielle euroméditerranéenne sur les transports

La conférence euroméditerranéenne des ministres des transports qui s'est tenue le 15 décembre 2005, à Marrakech, Maroc, a permis aux ministres des transports de l'UE et des pays méditerranéens de définir les principales orientations pour améliorer les transports dans la région méditerranéenne et d'esquisser les priorités futures pour accroître la coopération sur les questions liées aux transports.

La conférence ministérielle a été organisée par le Ministère de l'Équipement et des Transports marocain en coopération avec la présidence britannique de l'UE et avec la Commission européenne. Les participants étaient les ministres des transports des 10 Partenaires méditerranéens, des 25 États membres de l'UE et des pays candidats à l'UE.

La conférence ministérielle a permis d'aborder les défis se posant dans tous les secteurs du transport et d'examiner les pistes d'avenir pour une coopération renforcée en vue du développement d'un réseau euroméditerranéen de transport, faisant ainsi suite au récent Sommet Euroméditerranéen qui s'est tenu les 27 et 28 novembre à Barcelone, au cours duquel une programme de travail quinquennal a été décidé. Elle a offert une grande visibilité au Partenariat euroméditerranéen, en particulier dans le contexte de la célébration du dixième anniversaire de la Déclaration de Barcelone et de la consécration de l'année 2005 comme « Année de la Méditerranée ». La conférence ministérielle a transmis un nouvel élan au dialogue politique euroméditerranéen en matière de transport et donnera une impulsion majeure aux travaux entrepris pour promouvoir l'amélioration des liaisons de transport dans la région euroméditerranéenne.

La conférence a compté parmi ses intervenants plusieurs ministres des transports des pays MEDA, ainsi que le commissaire européen chargé des Transports, le président de la BEI et la présidente du Groupe de haut niveau sur l'extension des grand axes transeuropéens de transport avec les pays et régions voisins.

La conférence a comporté des séances thématiques sur des questions telles que :

- L'état des lieux du processus de réforme du secteur des transports dans la région méditerranéenne
- Les perspectives pour la coopération euroméditerranéenne dans le domaine des transports
- Le développement des infrastructures et le financement des investissements en matière de transports dans la région méditerranéenne

Les discussions ministérielles ont porté principalement sur le « Livre bleu sur les transports en Méditerranée », élaboré dans le cadre du Forum euroméditerranéen des transports et le rapport final du Groupe de haut niveau (voir article à ce sujet ci-dessous).

Le Livre bleu, adopté par consensus par l'ensemble des Partenaires méditerranéens, effectue un diagnostic de la situation des transports dans la région et propose une série de recommandations politiques en vue de la mise en place d'un système intégré de transport au niveau euroméditerranéen. Il couvre tous les modes de transport et met l'accent sur l'ouverture des marchés, la sécurité et la sûreté et le bon fonctionnement de la chaîne de transport multimodale. Le Livre bleu constitue la principale contribution du projet EuroMed Transport au processus de prise de décision sur la définition des orientations politiques pour l'avenir du système régional transport de la zone MEDA. Le Livre bleu est le résultat d'un processus hautement participatif qui a nécessité des discussions approfondies avec les représentants des pays bénéficiaires MEDA et les contributions de plusieurs experts internationaux (voir article ci-dessous pour plus d'informations).

Les résultats de la réunion sont présentés dans les conclusions ministérielles officielles (voir document en annexe). Les conclusions de la conférence de Marrakech, basées sur le Livre bleu, identifient les priorités suivantes pour la coopération future : la réforme institutionnelle, les infrastructures et leur financement, le transport maritime, le transport multimodal, le transport aérien et le programme européen GNSS (Galileo / EGNOS). Ces priorités pourront notamment bénéficier d'un soutien approprié de la part de l'UE dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat qui sera le nouvel instrument financier pour la région à partir de 2007. Il a notamment été demandé au Forum euroméditerranéen des transports de présenter d'ici à la fin de l'année 2006 un plan d'action régional sur les transports pour les cinq prochaines années afin de mettre en œuvre les recommandations du Livre bleu et du rapport final du Groupe de haut niveau.

Des réunions bilatérales entres les ministres des transports des pays MEDA et des représentants de la Commission ont également eu lieu en marge de la conférence. On compte parmi celles-ci :

- une réunion entre le vice-président de la Commission chargé des Transports et le ministre de l'Équipement et des Transports marocain, qui ont paraphé l'accord sur les transports aériens conclu entre l'UE et le Maroc (voir article à ce sujet ci-dessous) ;
- une réunion entre les ministres des transports israélien et palestinien, sous les auspices du commissaire européen chargé des transports, portant sur la mise en place d'un Bureau conjoint israélo-palestinien sur les transports (voir article à ce sujet ci-dessous).

Un communiqué de presse est également disponible à l'adresse :
http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/1622&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en

Les conclusions ministérielles figurent en annexe à ce bulletin et le Livre bleu peut être téléchargé à partir du site web du projet (voir ci-dessous).

Livre bleu sur la politique euroméditerranéenne des transports – disponible pour téléchargement
Le Livre bleu sur les transports dans la région méditerranéenne (« Vers un système de transport euroméditerranéen intégré ») est désormais disponible en anglais et en français avec un résumé en arabe. Voir : http://www.euromedtransport.org

L'objectif du Livre bleu est d'identifier les principales orientations stratégiques et politiques qui devraient guider la définition des politiques de transport communes et des plans stratégiques d'investissement prioritaires au niveau des 12 pays MEDA. Ceci permettra de mieux relier les infrastructures de transport des pays méditerranéens et d'améliorer l'interconnexion des réseaux de transport entre les pays MEDA et l'UE.

Les recommandations présentées dans le Livre bleu s'inscrivent dans le prolongement direct des processus de réforme initiés par les pays méditerranéens dans le secteur des transports dont elles visent à favoriser et accélérer la mise en œuvre.

Le Livre bleu se compose de deux parties :

- Partie I - Vue d'ensemble et un diagnostic du système de transport de la région MEDA : offre une analyse des systèmes de transport dans la zone MEDA

- Partie II - Recommandations pour une stratégie régionale en matière de transport : propose une série de recommandations pour une stratégie régionale en matière de transport.

Une première version de la partie I a été élaborée en mars 2005 et présentée au cours de la troisième réunion des équipes nationales de liaison (NCT3) les 01-03 juin 2005 à Bruxelles, lors de laquelle le contenu de la partie II ont été développé en utilisant les contributions collectées auprès des représentants des pays MEDA à cette occasion.

Une task-force spécifique d'experts a été mise en place par le contrat principal du projet EuroMed Transport afin d'assister dans la préparation du Livre bleu et la consultation et la validation avec les représentants nationaux des pays MEDA et autres acteurs impliqués dans le projet (voir bulletin n° 5 pour plus de renseignements sur le Livre bleu).

Une version intermédiaire du Livre bleu a ensuite été passée en revue et approuvée au cours de la sixième réunion du Forum Euromed Transport en juillet 2005. Une version finale synthétisée du document a été discutée lors de la septième réunion du Forum Euromed Transport en septembre 2005 et a par la suite été amendée grâce aux commentaires fournis par les pays MEDA et les pays de l'UE.

La version finale du Livre bleu a été présentée par la Commission lors de la conférence euroméditerranéenne des ministres des transports à Marrakech.

Restructuration du site web

L'équipe de projet a réalisé des avancés notables concernant la refonte et la mise à niveau du site web du projet, à la fois en termes de structure et de contenu. La structure de navigation a été redéfinie et les éléments de design visuel ont été rendus plus attrayants. Toutefois, du fait de l'ampleur des travaux pour l'amélioration du contenu, la mise en œuvre de l'ensemble du site web site a été légèrement retardée. Il est désormais prévu que la version complète du nouveau site sera lancée en janvier ou février 2006.

Événements et formations

Planification des événements pour 2006

Comme évoqué dans la précédente édition du bulletin (voir bulletin n° 7), le calendrier détaillé des événements et formations qui seront organisés par le projet en 2006 a fait l'objet de discussions lors de la dernière réunion du Forum.

Au cours de l'année 2006, les événements et formations suivants seront organisés:

- 2 réunions des équipes nationales de liaison
- 4 visites d'étude
- 1 atelier sur les politiques
- 1 séminaire de formation
- 2 réunions du groupe du secteur privé
- 1 conférence régionale sur les transports

Le calendrier des événements et formations du projet de janvier 2006 à janvier 2007 est disponible en annexe (voir dernière page de ce bulletin). Il indique également les thèmes prévus pour chaque événement.

Suivi du séminaire de formation sur la réforme portuaire

Le séminaire de formation sur la réforme portuaire organisé à Marseille, France, du 26 au 30 septembre 2005, a rassemblé les principaux responsables des ports des pays européens et des pays MEDA, de la Banque mondiale et du Port de Marseille.

Ce séminaire visait notamment à :

- mettre en exergue les exigences en termes d'amélioration de l'efficacité des fonctions et opérations portuaires, et ;
- sensibiliser les participants aux méthodes et pratiques concernant la mise en place de stratégies de réforme portuaire.

Le séminaire de formation a offert une vue d'ensemble des actions, outils et expériences actuelles concernant la mise en œuvre des réformes et restructurations portuaires au sein de la zone euroméditerranéenne. Des exposés ont été donnés par des experts du projet, des fonctionnaires de l'UE et des pays MEDA, des représentants d'organisations internationales, des hauts responsables du secteur public et privé. Ce séminaire a comporté des études de cas, des exercices et des débats pour développer l'échange de savoir-faire sur les questions liées à la réforme portuaire et les efforts nécessaires pour améliorer les cadres institutionnels et les pratiques de gestion concernant les opérations portuaires.

Le compte-rendu du séminaire et une sélection des transparents utilisés lors de l'événement peuvent être téléchargés à l'adresse :
http://www.euromedtransport.org/downloads/ts2/ts2_fr.htm

Suivi du septième Forum Euromed Transport

La septième réunion du Forum euroméditerranéen des transports s'est tenue le 11 octobre 2005 à Bruxelles, au niveau des hauts fonctionnaires et des coordinateurs nationaux du projet EuroMed Transport.

À la suite des remarques d'introduction et d'un récapitulatif des projets, la Commission a présenté l'état d'avancement des travaux du Groupe de haut niveau. Le projet EuroMed Transport a présenté la version finale du Livre bleu.

Afin de préparer la conférence ministérielle, les membres du Forum ont passé en revue le projet d'ordre du jour de l'événement, y compris le contenu de chaque séance, et ont examiné certaines des questions qui seraient abordées dans les discours et interventions des ministres des transports. La réunion s'est clôturée sur une discussion au sujet des prochaines étapes pour le projet EuroMed Transport (atelier sur les politiques, études, plan d'action régional).

Le procès-verbal du Forum et les transparents utilisés lors de la réunion sont disponibles sur le site web du projet à l'adresse :
http://www.euromedtransport.org/downloads/f4/f4_fr.htm

Suivi de la visite d'étude sur la réforme portuaire

La visite d'étude sur la réforme portuaire a eu lieu à Madrid et à Valence, Espagne, du 14 au 18 novembre 2005. L'événement a rassemblé plus de 30 fonctionnaires des administrations publiques et des autorités portuaires des 12 pays MEDA.

Les deux premières journées de la visite d'étude à Madrid ont porté sur le rôle du gouvernement espagnol et des autorités régionales dans la mise en œuvre des programmes de modernisation et de restructuration portuaire. Les deux derniers jours de la visite technique à Valence ont souligné l'expérience du port de Valence en termes de réforme et de développement portuaire.

Le format interactif de la visite a permis aux participants de discuter directement avec des fonctionnaires des administrations gouvernementales, des autorités portuaires, des municipalités, des compagnies maritimes, des opérateurs de services portuaires et de terminaux, des chargeurs et transitaires de fret, des fournisseurs en logistique, des syndicats, et des investisseurs, etc.

La visite d'étude a été organisée avec le soutien de l'Autorité du port de Valence http://www.valenciaport.com et Puertos del Estado http://www.puertos.es/index.jsp.

Le compte-rendu du de la visite d'étude et une sélection des transparents utilisés lors de l'événement sont disponibles sur le site web du projet :
http://www.euromedtransport.org/downloads/st1/st1_fr.htm

Séminaire de formation sur le transport routier international de marchandises

Le séminaire de formation sur le transport routier international de marchandises qui s'est déroulé les Istamboul, Turquie, du 12 au 16 décembre 2005, a été organisé en collaboration avec le Ministère des Transports turc, l'Association des transporteurs internationaux de Turquie (UND), l'Union arabe des transports terrestres (UATT), la CEE-ONU, l'Union internationale des transport routiers (IRU) et RODER (Association des exploitants de navires rouliers et de transport combiné). Le séminaire a rassemblé des fonctionnaires et des praticiens responsables du transport routier de fret dans les pays de l'UE et les pays MEDA.

Le séminaire de formation visait à sensibiliser les participants aux besoins concernant l'amélioration de l'efficacité du secteur du transport routier de marchandises et à partager les expériences et les bonnes pratiques sur les méthodes pour faciliter le transit des biens par la route. Le séminaire a offert une vue d'ensemble des actions, des instruments et des connaissances actuelles en vue d'améliorer le transport routier de marchandises et de moderniser le secteur du fret routier dans la zone euroméditerranéenne.

Pour réaliser ces objectifs, le séminaire s'est axé sur cinq étapes :
1. Cadres et enjeux du transport routier international de marchandises
2. Principales conditions requises pour la mise en œuvre du cadre international relatif au transport routier de marchandises
3. Structure du marché et libéralisation
4. Conditions spéciales requises pour la mise en œuvre du cadre international relatif au transport routier de marchandises
5. Visites de terrain et synthèse.

Des exposés ont été donnés par des experts du projet, de représentants de l'UE, des pays MEDA et des organisations internationales, ainsi que des hauts responsables et des gestionnaires issus du secteur public ou privé. Le séminaire a comporté des études de cas et des exercices de groupe pour encourager l'échange de savoir-faire sur la facilitation du transport routier international de marchandises et les mesures nécessaires de la part des gouvernements, des

autorités douanières, des chargeurs et transitaires et des compagnies de transport pour améliorer les cadres réglementaires et les pratiques de gestion concernant le fret routier.

Le compte-rendu du séminaire et une sélection des transparents utilisés lors de l'événement peuvent être téléchargés à l'adresse :
http://www.euromedtransport.org/downloads/ts3/ts3_fr.htm

4e réunion des équipes nationales de liaison
6 - 9 février 2006, Tunis, Tunisie
La quatrième réunion des équipes nationales de liaison (NCT4) portera sur l'identification des mesures et actions devant faire partie du Plan d'action régional pour les transports (PART) et s'inscrit à la suite des travaux menés lors de la réunion NCT2 organisée à Damas, Syrie, du 29 au 31 mars 2004.

La réunion NCT4 sera préparée et mise en œuvre en collaboration étroite avec le contrat infrastructures qui présentera les principaux résultats et perspectives d'avenir pour l'établissement du réseau méditerranéen d'infrastructures de transport (RMIT).

La réunion NCT4 comportera des séances plénières et des groupes de travail afin de permettre aux représentants de chacun des 12 pays MEDA de discuter en détail des principales orientations et de l'approche à adopter pour le PART, tel que souligné dans les conclusions de la conférence ministérielle, et de continuer les travaux entrepris dans le Livre bleu et dans le cadre du module 9 de l'Étude de diagnostic.

Le NCT4 examinera la description des mesures à intégrer dans le PART. Les participants discuteront également du planning des interventions et de leur articulation avec d'autres programmes nationaux et internationaux relatifs aux transports.

Des renseignements supplémentaires seront transmis aux coordinateurs nationaux et seront également disponibles prochainement sur notre site web.

Actualités dans les pays MEDA

L'UE et le Maroc paraphent le premier accord de « ciel ouvert » de la zone Euro-Med
Le 14 décembre, veille de la conférence ministérielle, le commissaire européen chargé des Transports, Jacques Barrot, et le ministre de l'Équipement et des Transports marocain, Karim Ghellab, ont procédé au paraphe de l'accord global UE-Maroc dans le domaine de l'aviation qui remplacera les traités bilatéraux qui prévalent actuellement entre le Maroc et les États membres.

Cet accord aérien global entraînera l'ouverture réciproque des espaces aériens européen et marocain, ce qui permettra, par exemple, à une compagnie aérienne européenne de desservir directement les aéroports marocains et ceux de divers pays de l'UE. Cet accord prévoit également une coopération réglementaire dans les domaines de la sécurité et de la sûreté et demandera une harmonisation des réglementations en matière de gestion et de contrôle du trafic aérien. La Commission estime que cet accord permettra de développer un marché bilatéral de 4,5 millions de passagers annuels. Il s'agit du premier accord européen de ce type dans le domaine du transport aérien pour un pays méditerranéen.

Source : Reuters

Avancées supplémentaires vers la mise en place d'un Bureau conjoint israélo-palestinien sur les transports (BCT)
En marge de la conférence ministérielle, a également eu lieu, sous les auspices du commissaire européen Jacques Barrot, une rencontre entre le ministre des transports israélien, Meir Sheetrit, et son homologue palestinien, Saad el Din Kharma, au cours de laquelle ont été abordé des questions bilatérales relatives aux transports. Cette rencontre a permis de faire le point sur la coopération israélo-palestinienne en matière de transports, notamment les progrès relatifs à la mise en place du Bureau conjoint israélo-palestinien sur les transports (BCT). La charte constitutive du BCT avait été signée par les deux ministres, en présence de la Commission, le 21 septembre dernier à Jérusalem.

Cette initiative en faveur du BCT, qui a été négocié avec l'appui de la Commission, s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la politique européenne de voisinage pour Israël et l'Autorité palestinienne qui prévoit un renforcement des liens de transport régionaux y compris entre les deux parties. Le BCT aura un rôle de coordination et de conseil dans la coopération en matière de planification, de développement et autres aspects liés aux infrastructures de transport, y compris la facilitation d'un transport efficace de biens et de personnes. Le BCT sera appuyé par une assistance financière du programme MEDA.

Pour plus d'informations :
http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/1172&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en

Source : Synopsis Euromed n° 328

Galileo : Accord entre l'UE et le Maroc
Un accord a été conclu entre l'UE et le Royaume du Maroc sur la participation de ce dernier au programme Galileo. L'accord a été paraphé le 8 novembre à Bruxelles par Heinz Hilbrecht, directeur, qui représen-

tait la Commission européenne, et S.E. Alem Menouar, ambassadeur du Maroc auprès de l'UE. L'accord couvrira la coopération industrielle et scientifique et permettra également le développement d'applications spécifiques pour le Maroc et son environnement géographique (Méditerranée occidentale et Afrique de l'Ouest). Le vice-président de la Commission chargé des Transports, Jacques Barrot, a dit : « Je me réjouis de cet accord. Le Maroc est le premier pays africain à rejoindre le projet Galileo ».

Pour plus d'informations :
http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/1384&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en

Source : Lettre d'information DG TREN n° 153 du 23/09/2005

Actualités de l'Union européenne

Le groupe de travail de haut niveau sur les transports prône une amélioration des liaisons de transport avec les pays voisins de l'UE

Le Groupe de haut niveau sur l'extension des axes transeuropéens de transport aux pays voisins mis en place par la Commission en 2004 pour étudier les liaisons de transport entre l'UE nouvellement élargie et ses pays voisins a présenté son rapport final le 7 décembre 2005.

Présidé par Loyola de Palacio, précédemment Commissaire chargée des Transports, le Groupe de haut niveau est composé de représentants des 28 États membres de l'UE, de l'ensemble des 28 pays voisins de l'UE et de trois institutions financières internationales (BEI, BERD, Banque mondiale). Le Groupe visait à identifier et développer des connexions prioritaires entre les principaux axes de transport transeuropéens et les différentes régions voisines de l'UE.

Après un an de travail intensif, le groupe a arrêté un ensemble de mesures prioritaires, en concentrant les efforts sur cinq grands axes internationaux reliant l'UE aux pays qui la bordent au nord, à l'est et au sud-est, ainsi que sur le pourtour méditerranéen et dans la région de la mer Noire. Le groupe recommande notamment une panoplie de projets d'infrastructures et des mesures simplifiées en vue de stimuler les échanges et de fluidifier les flux de trafic entre les pays le long de ces cinq grands axes.

« Une meilleure intégration des réseaux nationaux renforcera la coopération régionale et l'intégration non seulement entre l'UE et ses voisins mais également entre les pays voisins de l'UE. Je me réjouis de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles ce groupe a travaillé. Son travail vient à point nommé, au moment du 10e anniversaire du processus de Barcelone et de la réunion ministérielle de Marrakech le 16 décembre », a déclaré le commissaire chargé des Transports, Jacques Barrot.

Pour plus d'informations :
http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/1544&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en

Source : Lettre d'information DG TREN n° 163 du 09/12/2005 et n° 153 du 23/09/2005

Lancement d'un nouveau centre d'information Euromed

Dans le cadre du programme régional « Euromed Information et Communication », un projet sera prochainement lancé visant à établir un centre d'information Euromed qui centralisera toute l'information relative aux activités ayant trait au programme MEDA. Ce Centre servira à soutenir le travail des responsables de presse dans les délégations de la Commission dans la région. Un autre des objectifs principaux du Centre est de soutenir les journalistes dans leur travail de fond. Le Centre devrait être opérationnel prochainement. Ses fonctions immédiates couvrent : une « helpline » qui traitera des demandes d'information auprès des délégations de la part de journalistes, un site dédié au programme régional Euromed en particulier et à MEDA plus généralement, des profils de pays, et une galerie de photos pouvant servir aux journalistes. Pour plus d'informations : info@euromedinfo.net

Source : Synopsis Euromed n° 336

Édité par le contrat principal du projet Euromed Transport : Pour vous abonner ou vous désabonner, veuillez envoyer vos coordonnées à : f.ouerdiane@euromedtransport.intl.tn.

© Commission européenne, 2005. Reproduction autorisée moyennant mention de la source.
Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du contractant et ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EURO-MÉDITERRANÉENNE SUR LES TRANSPORTS
Marrakech, 15 décembre 2005

Conclusions ministérielles

Les Ministres des Transports de l'Union européenne et des Partenaires méditerranéens ont remercié le gouvernement marocain d'avoir accueilli la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne (euromed) sur les transports, en coopération avec la Présidence britannique de l'UE et la Commission européenne. Ils se sont félicités des résultats du Sommet euromed des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Barcelone les 27-28 novembre 2005, en particulier les dispositions relatives aux transports du programme de travail sur 5 ans adopté à cette occasion.

Les Ministres ont considéré que cette première conférence ministérielle, coïncidant avec le 10ème anniversaire de la Déclaration de Barcelone, offrait une occasion opportune de faire un bilan de la situation et de la coopération en matière de transports dans la région méditerranéenne et de donner une nouvelle impulsion à la coopération euro-med transports dans le cadre du Processus de Barcelone. Ils ont souligné le besoin d'intensifier la coopération dans ce domaine du Partenariat afin de contribuer au développement économique et social durable de la région. La Politique Européenne de Voisinage considère également la coopération dans le domaine des transports comme l'une de ses priorités.

Les Ministres

1. ont affirmé leur engagement à atteindre les objectifs principaux du Processus de Barcelone, en particulier, dans le domaine des transports, la mise en place d'un réseau euro-méditerranéen de transport intégré et multimodal contribuant à renforcer les échanges entre l'UE et les Partenaires méditerranéens, et entre les Partenaires méditerranéens eux-mêmes.

2. se sont réjouis du fait que la Politique Européenne de Voisinage (PEV) contribuera à intensifier la coopération en vue d'une intégration accrue entre l'UE et les Partenaires méditerranéens, y compris dans le secteur des transports, et ont accordé leur soutien à la mise en œuvre des Plans d'Action PEV déjà adoptés, tout en encourageant l'élaboration de Plans d'Action avec les Partenaires méditerranéens restants.

3. se sont félicités à cet égard du Livre Bleu sur les Transports en Méditerranée, document partagé, élaboré dans le cadre du Forum euro-méditerranéen des Transports, qui identifie les grandes orientations du développement d'un système de transport euro-méditerranéen intégré pour les prochaines années.

4. ont pris note du Rapport Final du Groupe à Haut Niveau sur l'extension des axes trans-européens de transport prioritaires aux pays voisins, en particulier ses implications pour la région méditerranéenne. Ce rapport identifie, en complémentarité avec le Livre Bleu, un nombre limité de grands axes transnationaux de transport et de projets prioritaires et fournit des recommandations sur le financement des infrastructures et les priorités horizontales.
5. ont noté la proposition de la Commission européenne de développer l'Instrument de Voisinage et de Partenariat qui deviendra le nouvel instrument financier pour la région à partir de 2007.

6. ont souligné la contribution de la Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP) au financement de projets de transport et l'ont invitée à poursuivre la mobilisation de ses différents instruments d'intervention, en ligne avec les présentes conclusions.

<u>Réalisations</u>

7. se sont félicités des réformes menées à bien par les Partenaires méditerranéens dans le secteur des transports, en particulier en ce qui concerne l'ouverture des marchés et la séparation des fonctions de réglementation et des fonctions opérationnelles.

8. ont pris acte des réalisations de la coopération régionale jusqu'à présent, en particulier le dialogue régulier établi à travers le Forum euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail, et le lancement de plusieurs projets dans le cadre du programme MEDA, notamment le Projet Euromed Transports, le Projet Euromed GNSS (programmes de navigation par satellite EGNOS et GALILEO) et le Projet SAFEMED (sécurité et sûreté maritime en Méditerranée)[1].

9. se sont réjouis des nouveaux projets régionaux MEDA en préparation, axés sur les priorités agréées par le Forum euro-méditerranéen des Transports, notamment le Projet Intermodal (Autoroutes de la Mer) et le Projet Aviation (sécurité, sûreté et gestion du trafic aérien)[1].

10. ont appelé à un renforcement de la coopération bilatérale grâce notamment au nouvel élan donné par la PEV et ont insisté sur le fait que la coopération bilatérale et la coopération régionale devraient se renforcer mutuellement.

11. ont salué à cet égard les avancées réalisées en matière d'ouverture des marchés aériens avec certains Partenaires méditerranéens.

12. ont souligné l'importance de la coopération sous-régionale dans le domaine des transports[2] afin de tirer parti des complémentarités existant au niveau sous-régional et d'expérimenter des initiatives pilote en matière d'intégration des marchés.

13. se sont félicités dans ce contexte de la mise en place d'un Bureau Conjoint pour les Transports entre Israël et l'Autorité palestinienne, ayant pour objectif de faciliter et de stimuler la coopération entre les deux Parties en matière de planification et de développement des infrastructures de transports.

Développements futurs

14. ont affirmé leur conviction que la mise en place d'un système de transport intégré et efficace, caractérisé par la sécurité et la sûreté, dans la région méditerranéenne est fondamental pour le développement et la stabilité de la région, et l'accroissement du commerce intra-régional.

15. ont mis en lumière le besoin d'un cadre commun pour accompagner la poursuite du processus de réforme du secteur des transports et guider les développements futurs de la coopération euromed Transports.

16. à cet égard ont exprimé leur soutien aux orientations du Livre Bleu sur les Transports en Méditerranée et se sont accordés sur la nécessité de prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations qui y sont incluses, et en particulier :

- Réforme institutionnelle : poursuivre la modernisation et le renforcement des capacités administratives ainsi que la restructuration organisationnelle du secteur visant notamment à la séparation des fonctions de réglementation, de gestion et d'exploitation.

- Réseaux d'infrastructure et financement : accorder la priorité à la réalisation des interconnexions manquantes, tant sur les plans Nord-Sud que Sud-Sud, et aux principaux axes transnationaux et projets identifiés dans le cadre du Groupe à Haut Niveau et de l'exercice MEDA de planification du réseau régional de transport ; assurer l'interopérabilité technique et administrative ; mobiliser les ressources financières nationales, régionales et internationales, notamment celles de l'UE, sur les projets prioritaires identifiés ; promouvoir un environnement sûr pour les investisseurs privés nationaux et étrangers, expérimenter des mécanismes de financement innovants et encourager les partenariats public-privé.

[1] Les projets auxquels il est fait référence sont la liste de tous les projets régionaux Transports financés dans le cadre du programme MEDA.

[2] Notamment le Groupe des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale (GTMO) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

- Transport maritime : poursuivre le processus de réforme portuaire visant à rendre plus efficace la gestion des ports et les services portuaires ; œuvrer en vue d'assurer la liberté de navigation ; appliquer les normes internationales en matière de sécurité et de sûreté maritime et rapprocher la législation dans ce domaine avec celle de l'UE ; renforcer les capacités des administrations maritimes en matière de contrôle par l'Etat du port et de conformité des Etats du pavillon et améliorer les moyens et capacités des Partenaires méditerranéens pour renforcer le contrôle de la navigation le long des côtes et fournir des services de transport maritime performants; promouvoir un rôle accru de l'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (AESM) dans la région Méditerranée, y compris la possibilité pour les Partenaires méditerranéens de participer en tant qu'observateurs aux activités de l'AESM, conformément aux règles applicables.

- Transport multimodal : développer les connexions des ports avec leur hinterland et la coopération entre les ports afin de promouvoir des projets d'autoroutes de la mer ; renforcer le rôle du rail dans le système multimodal grâce à la restructuration du secteur et au développement du réseau (en particulier, s'agissant du fret, les liaisons rail-ports) ; moderniser l'industrie du transport routier de marchandises grâce notamment à l'amélioration des mécanismes de licences, au rapprochement des conditions de fonctionnement des marchés par la prise en considération des normes internationales et européennes, et au remplacement progressif des nombreux accords bilatéraux existants par des accords plus globaux au niveau régional ou sous-régional ; simplifier et harmoniser les procédures de passage aux frontières (en particulier les procédures douanières), et mettre en œuvre les techniques les plus avancées en matière de logistique de transport, en particulier les plateformes logistiques et la technologie EDI.

- Transport aérien : coopérer en vue du renforcement des relations dans le domaine aérien, couvrant les questions d'ouverture de l'accès au marché et visant à promouvoir la convergence réglementaire et la coopération technique, notamment en matière de sécurité, de sûreté et de gestion du trafic aérien, y compris l'extension du Ciel Unique européen aux Partenaires méditerranéens; promouvoir le rôle de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (AESA) dans la coopération euro-méditerranéenne, y compris la possibilité pour les Partenaires méditerranéens de participer en tant qu'observateurs aux activités de l'AESA, conformément aux règles applicables, à condition qu'ils aient conclu un accord aérien avec l'UE ; œuvrer en vue de l'objectif à plus long terme d'un espace commun aérien euro-méditerranéen.

- Programme européen GNSS (Galileo et EGNOS) : tirer parti des opportunités offertes par Galileo à la région méditerranéenne, en particulier en termes de sécurité et de sûreté du transport ; accroître l'implication des Partenaires méditerranéens dans le projet Galileo, grâce à la participation directe dans le programme de certains Partenaires méditerranéens, ainsi qu'à l'Office de coopération euromed Galileo basé au Caire et au Projet Euromed GNSS.

17. ont souligné l'importance de l'assistance de l'UE pour la mise en œuvre de ces recommandations.

18. ont demandé au Forum euro-méditerranéen des Transports de présenter d'ici à la fin de l'année 2006 un Plan d'Action régional sur les Transports pour les cinq prochaines années afin de mettre en œuvre les recommandations du Livre Bleu et du Rapport Final du Groupe à Haut Niveau.

Calendrier des événements et formations du projet

01/2006 - 01/2007

Événement / Formation	**Thème** (les thèmes définitifs pourront être adaptés par la suite)	**Localisation***	**Dates***
Réunion des équipes nationales de liaison 4	Plan d'action régional pour les transports	Tunis, Tunisie	06-09/02/2006 (4 jours)
Visite d'étude	Transport de routier de marchandises : structure du secteur européen et cadre réglementaire	Allemagne	03/2006 (5 jours)
Atelier sur les politiques	La dimension régionale des systèmes de transport intégrés	Amman, Jordanie	10-12/04/2006 (2 jours)
Visite d'étude	Aviation : gestion et contrôle du trafic aérien	UE / MEDA*	05/2006 (5 jours)
Séminaire de formation	Acquis communautaire : mise en œuvre des directives ferroviaires ; expérience communautaire et potentiel d'adaptation pour es pays MEDA	Alger, Algérie	06/2006 (5 jours)
Réunion du groupe du secteur privé 1	Participation du secteur privé dans les infrastructures ferroviaires	Le Caire, Égypte	07/2006 (3 jours)
Visite d'étude	Restructuration ferroviaire en Europe	France et Royaume-Uni	09/2006 (5 jours)
Réunion du groupe du secteur privé 2	Rôle du secteur des transitaires et auxiliaires de transport dans la région MEDA	Larnaka, Chypre	10/2006 (3 jours)
Visite d'étude	État d'avancement du processus de réforme dans le secteur des transports : rapprochement avec les normes communautaires	Istamboul, Turquie	11/2006 (5 jours)
Conférence régionale sur les transports	Plan d'action régional pour les transports dans la zone MEDA : coordination des donneurs et des organisation sous-régionales	Tunis, Tunisie	12/2006 (3 jours)
Réunion des équipes nationales de liaison 5	Évaluation finale du projet	Beyrouth, Liban	01/2007 (3 jours)

Note : cette liste ne comprend pas les réunions du Forum euroméditerranéen des Transports ou les réunions des groupes de travail du Forum des Transports.

* localisation et/ou date en cours d'adaptation.

Dernière mise à jour : 01/12/2005